

LÉGATION DE SUISSE EN CHINE

W 9

Notre
Référence
Votre

J.22 Re/IB

Pékin, le 15 juin 1954.

POLITISCHES DEPART.

✠ 28. JUN 1954 ✠

No 15.736000.1

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Je vous ai fait connaître, par la voie la plus rapide, les passages essentiels de l'aide-mémoire que m'a remis hier matin le Vice-Ministre des Affaires Etrangères en réponse aux démarches entreprises par la Légation le 15 avril et le 25 mai derniers au sujet de la Commission Neutre de Surveillance de l'Armistice en Corée.

La réponse du Ministère à notre proposition est un "non" catégorique. (Je relève, pour votre plus complète information, que le ton plutôt sec sur lequel est rédigée cette réponse et, notamment le dernier paragraphe, ne revêt aucune signification spéciale. De tous temps, m'assurent les secrétaires chinois de la Légation - sous l'empire autant que sous la république - les notes officielles écrites en chinois ont toujours adopté ce genre de style que l'on qualifierait, en anglais, de "matter of fact".)

Le Wai Chiao Pu ne s'est pas arrêté à l'argument principal que nous faisons valoir, c'est-à-dire la durée de la mission que nous avons assumée. J'ai l'impression que le Ministère aurait beaucoup de peine à en disposer et il est plus facile de le passer sous silence. Par contre, il s'accroche aux autres points de notre aide-mémoire: difficultés que présente l'exécution d'un travail efficace et notre désir d'éviter qu'un jour ou l'autre il soit reproché à la Délégation suisse de n'avoir pas exécuté un contrôle suffisant. Du côté chinois on répond: vous avez fait du bon travail. Nous sommes innocents; nous avons toujours respecté les termes de l'armistice et les règlements. Ce sont ces méchants Américains qui par leurs "actions illégales" "violent" l'armistice et imposent à la Commission toutes sortes "de restrictions et de difficultés", difficultés qui par ailleurs, assure le Ministère, ne sont pas insurmontables "pour autant que la N.N.S.C. continue à insister sur l'exécution de ses tâches".

Il est clair que la Commission Neutre rend service aux Sino-Coréens; non pas, hélas, entièrement dans le sens que nous aurions souhaité, mais elle rend service et les intéressés ne la sacrifieront pas facilement. Il m'est impossible de juger d'ici si et dans quelle mesure le point de vue chinois selon lequel la "réalisation" de l'armistice, son exécution et le main-

Au Département Politique Fédéral

B e r n e



- 2 -

tien de la "stabilité en Corée" dépendent de la présence de la Commission Neutre. Il me semble pourtant que, tout en étant l'objet d'abus, la N.N.S.C. joue un rôle stabilisateur.

Je me rends très bien compte des difficultés que présente pour nous le recrutement du personnel de la Commission. Je comprends aussi toutes les raisons que nous avons de vouloir mettre fin à cette tâche, mais je faillirais à mon devoir si je renonçais à me faire, en quelque sorte, l'avocat du diable et si je n'attirais pas votre attention sur le fait que la tendance que je décèle sous les termes de la note - elle est la même que celle qui découle des articles de la presse chinoise - est celle de vouloir mettre à la charge des membres de la Commission qui auraient déposé leur mandat les complications éventuelles que pourrait apporter l'absence de tout contrôle en Corée. Notre départ et celui des membres suédois de la Commission signifiera probablement la fin de cet organisme car il sera difficile de trouver des remplaçants qui réuniront sur leur tête l'approbation des deux parties. Notre départ, à nous seuls (admettant que la Suède décide de poursuivre son activité), ne réduirait cette difficulté que de moitié et c'est la Suisse qui, alors, serait assise au banc des accusés avec tous les désavantages que comporterait cette situation pour la position de notre pays dans le monde - le monde restreint, il est vrai, des démocraties populaires et probablement de certains pays d'Asie, mais un monde qui compte aussi.

Le gouvernement chinois doit se rendre compte de la précarité de la Commission dont il s'efforce de prolonger l'existence.

Mon collègue suédois avec lequel je me suis entretenu de la question hier soir, m'a fait savoir qu'il recommandait à son gouvernement, dans l'intérêt d'une atmosphère de "good will" sino-suédoise, de maintenir sa délégation à la Commission. "Nous nous sommes engagés dans cette tâche et nous devrions la mener jusqu'au bout" représente plus ou moins l'argumentation de l'Ambassadeur Wistrand. Je n'irais, pour ma part, pas si loin que lui, mais si je pouvais exprimer une recommandation ce serait celle d'éviter, de notre côté, de donner des signes d'impatience.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Myggenis.